



## Contribution de Jean-Claude GUYARD, GAELA

(Groupement d'Analyses et d'Études de Loire-Atlantique)



j\_guyard@bbox.fr

### Ce que GAELA a entendu lors de la réunion du 12 mars sur le nouveau CHU

Le 12 mars dernier, le Conseil de développement de Nantes métropole a organisé une réunion d'information sur l'état d'avancement du projet de nouvel hôpital sur l'île de Nantes avec la participation des représentants du CHU et de la SAMOA.

Lors de cette rencontre, l'association GAELA, représentée par 8 de ses membres, a entendu :

- que l'équipe du CHU avait développé une nouvelle approche (les 4 ou 5 P) du patient et des soins. Mais nous n'avons jamais entendu dire que cette méthode, qualifiée d'innovante, n'était pas transposable dans d'autres établissements de soin
- que le développement de l'ambulatoire était la voie du futur, avec des objectifs importants : 60 %. N'y a-t-il pas d'ambulatoire aujourd'hui ?
- l'affirmation que d'autres sites avaient été étudiés sans qu'il soit possible de savoir lesquels et les raisons du choix. (Peut-être la lutte très métropolitaine et parisienne contre l'automobile)
- que l'attractivité d'un site excentré serait en baisse pour les médecins et les étudiants. Qu'en est-il pour le personnel ?
- l'affirmation que la subvention de l'État est affectée au site et non au CHU, peut-être pour régler les nombreuses dépenses que le site impose, hors coût du CHU (pieux, dépollution....)
- que l'inondabilité du site n'existait plus grâce à une cote retenue de 7m35 surélevé, les rues autour à 6,55 seront sous 80 cm d'eau rendant l'accès impossible. Mais que malgré la non inondabilité du site, on cuvelait le parking de 1 200 places sous le nouveau CHU et on ne plaçait aucun appareillage sensible au dessous du 1er étage. (L'installation d'un IRM de 6 tonnes vibrant coutera certainement quelques plus values de construction)
- que la SAMOA ne connaît pas les définitions de crues centennales ou milléniales. Doit-on l'expliquer ? Centennales = 1 chance de crue par an durant les cents ans à venir, pourquoi pas demain ?

- que pour gérer la croissance, les bâtiments pourront être rehaussés sans beaucoup de précisions mais pourquoi ne pas le faire tout de suite alors que, d'après certains médecins en activité, il n'est pas prévu de bureaux pour chacun d'eux et que l'on parle d'espace ouvert
- que l'équipe du CHU réfléchit à la sécurité sur le site qui se veut ouvert sur la ville mais doit être fermé à toutes agressions
- parler du Quartier de la Santé : regrouper en un seul lieu géographique tout ce qui concerne la santé, mais l'ICO ne vient pas, mais les 12 hectares recommandés par l'IGAS seront occupés par de l'immobilier urbain, mais des extensions sont prévues sur le site de Saint Jacques et dans les ZAC avoisinantes
- parler de la création du maillage tramway par les ponts de la Duchesse Anne et des Trois Continents, par contre aucune information sur le doublement de ceux-ci ou la restriction de la circulation qui découlera de cette implantation
- que la patientèle du CHU est composé de 75 % de ligériens, sans préciser qu'il n'y a que 25 % de métropolitains, bénéficiant des transports en commun, à en faire partie
- la SAMOA a balayé d'un revers de main les accès difficiles, en déclarant que sur le périphérique il y avait aussi des difficultés. Il n'empêche que, pour les habitants du Nord de la Métropole, à certaines heures les urgences du CHU de Saint Nazaire seront plus faciles à atteindre que les deux services d'urgence des bords de Loire. D'ailleurs, pourquoi deux services d'urgence à 800 m l'un de l'autre ?
- qu'il sera créé 1 200 places de parking sous le CHU et 2 400 places aux alentours. Mais n'oublions pas que, pour le personnel très souvent logé en périphérie, il n'y a pas de transports en commun dans la nuit et au petit matin, sans oublier que ce personnel en équipe est astreint à un recouvrement des équipes d'une heure
- que l'aéroport, dont la piste est dans l'axe à 5 km du futur CHU, verrait ses procédures changer pour éviter le survol du CHU et que les avions se mettraient au dernier moment dans l'axe de la piste avant d'atterrir ou s'écarteraient aussitôt après avoir décollé, que le bruit des avions allait en diminuant
- que c'était de la responsabilité de l'État et de lui seul, si le CHU et l'aéroport étaient si proches. Circulez, nous ne sommes pas responsables !
- le silence profond au sujet du montant de la facture pour Nantes Métropole
- que le permis de construire sera déposé à l'automne alors que l'APS a été refusé et doit être représenté, dans l'attente de l'APD.